

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT
D'INDRE-&-LOIREMairie de **CHINON**

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

2023-138SEANCE DU **MARDI 5 DÉCEMBRE 2023**

Le mardi 5 décembre 2023, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le 29 novembre 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice : 29	Votes Pour : 27
Nombre de Membres présents : 18	Vote Contre : 0
Pouvoirs : 9	Abstention : 0
	Non votant : 0

PRESENTS :

Jean-Luc DUPONT, Eric MAUCORT, Christelle LAMBERT, Daniel DAMMERY, Sophie LAGREE, Chantal BOISNIER, Patrick GOUPIL, Marylène GACHET, Jean-Michel CHEMINOT, Hélène BERGER, Jean-Christophe PELLETIER, Olga MARTINEAU, Hélène BELLUT, Arnaud Nicolas PLANCHON, Lucile VUILLERMOZ, Eric FLEUREAUX, Corinne RUFET, Frédéric DAVIET.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Jean-Luc DUCHESNE pouvoir à Jean-Luc DUPONT, Jean-Jacques BILLARD pouvoir à Chantal BOISNIER, Anne LUMEAU pouvoir à Christelle LAMBERT, Jean-Marc NARDI pouvoir à Marylène GACHET, Jean-François DAUDIN pouvoir à Hélène BELLUT, Françoise BAUDIN pouvoir à Lucile VUILLERMOZ, Jean-Jacques LAPORTE pouvoir à Corinne RUFET, Laurent BAUMEL pouvoir à Frédéric DAVIET, Yoanna DESROCHES pouvoir à Sophie LAGREE.

ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES :

Jean-Luc DUCHESNE, Jean-Jacques BILLARD, Anne LUMEAU, Jean-Marc NARDI, Marc PLOUZEAU, Magali DEVAUD, Jean-François DAUDIN, Françoise BAUDIN, Jean-Jacques LAPORTE, Laurent BAUMEL, Yoanna DESROCHES.

SECRETAIRE DE SEANCE : Corinne RUFET

Convention de mise à disposition des installations du stade Raymond Bourdon entre la ville de Chinon et les Fripes Douzils Chinonais (Vétérans rugby)

Dans le cadre de sa politique de soutien et de développement des activités sportives, la ville de CHINON met à la disposition des Fripes Douzils Chinonais le stade Raymond Bourdon.

Une convention de mise à disposition des installations du Stade Raymond Bourdon a été approuvée en Conseil Municipal du 03 mars 2020 pour une durée de trois ans.

D'un commun accord entre la Ville et le Club, celle-ci a fait l'objet d'un réexamen afin de clarifier les responsabilités de chacun.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ :

- **SE PRONONCE** sur la révision de la convention de mise à disposition des installations du stade Raymond Bourdon entre la Ville et le Sporting Club Chinonais Rugby ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou le Conseiller délégué aux Sports à signer les deux conventions citées ci-dessus.

Fait à CHINON, le 5 décembre 2023

Pour extrait conforme,
Le Maire,

The image shows a blue ink signature of Jean-Luc DUPONT written over a circular official seal. The seal contains the text 'MUNICIPALITE CHINON' and '(L. & L.)' with two stars on either side. A vertical blue line is drawn through the signature and the seal.

Jean-Luc DUPONT.

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le 16/12/2023

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage